

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2021

Date de convocation : 15 novembre 2021

Présents :

Messieurs Hubert DUFFNER, Mario GANDELIN, Bernard GAY, François JOUVANCEAU, Jean-Yves LANNEAU, Alain MOUILLOT, Olivier PETIT, Luc THURA.

Mesdames Anne-Marie BADIN, Claudine BOUVET, Sylvie GIRARD, Aurélia PERRIN, Sylvie TISSERAND.

Absent(s) : Laura PETIT DIT DARIEL (pouvoir à Jean-Yves LANNEAU), Agnès SUILLOT (pouvoir à Bernard GAY).

Secrétaire de séance : Claudine BOUVET

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 08 octobre 2021 est approuvé à l'unanimité des présents.

○ Plan Local d'Urbanisme – Modification simplifiée n°2 – Mise à disposition du public

Le dossier de modification simplifiée n°2 du PLU sera tenu à disposition du public en mairie du 15 décembre 2021 au 14 janvier 2022 inclus. Le Conseil Municipal valide cette disposition.

○ Plan d'aménagement forestier 2022-2041 : validation

Après exposé du programme sur les 20 années à venir du plan d'aménagement de la forêt de Courlaoux, et avis favorable de la commission des bois, le Conseil Municipal valide à l'unanimité ce programme pour la période 2022-2041.

Monsieur le Maire ajoute que des travaux seront prévus dans la parcelle 13 pour du cloisonnement et du dégagement manuel pour un coût de 357 € HT et 1071 € HT.

○ Réfection toiture de l'église : validation du marché

La Commission d'appel d'offres a retenu l'entreprise Enrik GUICHARD de Frébuans. Le Conseil Municipal entérine cette décision à 14 voix pour et une ne prend pas part au vote. Le coût des travaux et des options retenues est de 84 546.00 € HT. Les demandes de subventions sont demandées aux organismes compétents.

Ces travaux débiteront début année 2022.

○ Plan mercredi – demandes de subventions

L'ALSH ayant répondu à un appel offre sur un projet de développement durable de 3 000.00 € portant sur la lutte contre le gaspillage. Une demande de subvention d'un montant de 1200.00 € a été faite auprès de la SDJES. En ce qui concerne l'acquisition du composteur 3 bacs et des formations une subvention sera faite auprès de l'ADEME.

○ Remboursement d'une concession

Lors du décès de Madame CHATELLE Dolorès, Monsieur Stéphane KRAMER avait pris une concession dans le columbarium momentanément avant le transfert dans une caverne. La commune rétrocèdera au prorata temporis à Monsieur Kramer le montant de la concession columbarium.

○ Acquisition d'une tondeuse

Le Conseil Municipal décide l'achat d'une tondeuse autoportée en complément de l'actuelle déjà bien usagée.

○ Aménagement du verger – plantation d’arbres

Suite aux différentes réunions passées avec le CPIE Bresse Jura, le groupe de travail du coin nature a décidé l’achat de 6 à 7 arbres plus quelques arbrisseaux qui seront plantés début décembre vers le verger communal.

○ Retrait délibération n°71/2018. Cession parcelle AC 73 Lieu-dit « Sur la Route »

Le Conseil Municipal a décidé de retirer la délibération prise sur la parcelle AC 73 lieu-dit sur la Route, car le futur acquéreur ne donne pas suite aux demandes répétées du Maire pour cette acquisition.

○ Urbanisme

- Demande de droit de préemption

Monsieur le Maire présente les dossiers déposés en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

Vendeur	Acquéreur	Adresse du bien
GAUTHIER Rémi	SCI IMMO 4G Gauthier Rémi	Rue du Monument
DALUZ Jérôme BAILLY-MAITRE Céline	URBANI Lucas PROST Elodie	200 chemin du Haut Gauvin

- Demande de travaux et permis de construire

Monsieur le Maire présente les dossiers déposés en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

Dossier	Nom	Objet
DP	BADIN Jean-Pierre	Pose de 3 fenêtres de toit + 1 baie porte
DP	Commune de Courlaoux	Réfection toiture de l’église à l’identique
DP	DALUZ Bernard	Division foncière
DP	ROUTHIER Gaëlle	Piscine
DP	OPEN ENERGIE	10 panneaux photovoltaïques
DP	JOLY Pascal	Changement des huisseries
DP	VIDOTTO Robert	Véranda

○ Informations diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des points suivants :

- Rapport de visite des experts suite aux malfaçons constatées sur le bâtiment de l’école notamment les façades et les appuis de fenêtres. Une procédure est engagée en garantie décennale.
- Compte rendu de la commission finances d’ECLA par M. GAY,
- Rencontre avec M. le Président d’ECLA au sujet des gens du voyage qui stationnent aux Plaines,
- Convocation cour d’appel de Besançon du 18/11/2021 reportée au 08/02/2022 dans l’affaire Commune / SCI GSBC,
- CCAS : pas de repas cette année mais colis pour 116 personnes,
- Club la Joie de Vivre : nouveau bureau dont la Présidente est Mme ROUGEMONT Catherine, et la Présidente d’honneur est Mme GUICHON Renée.
- Sou des Ecoles : nouveau bureau dont la Présidente est Mme BORDENAVE Murielle,
- Les travaux pour le curage des fossés sont terminés,
- Feux comportementaux sont en place route de Condamine,

- Cheminement piéton rue du Château : étude en cours. M. Loureau est vendeur de son terrain et la commune se porte acquéreur.
- Agent communal : recherche en cours,
- Enquête auprès de la population par le conseil régional sur les bienfaits de la création de l'aire de jeu,
- Comité de pilotage s'est réuni pour un bilan sur l'école et l'ALSH.
- Lettre de Madame la Députée nous informant que le Crédit Mutuel refuse toute négociation du taux de l'emprunt pour le groupe scolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

La secrétaire,
Claudine BOUVET



Compte-rendu affiché le

Le Maire,
Jean-Yves LANNEAU


